

Politique
Génocide des Tutsi au Rwanda : l'intervention
d'une journaliste taxée de négationnisme dans
des universités belges fait polémique

Romain Gras

Jeune Afrique, 10 octobre 2019

Soixante chercheurs, journalistes et historiens spécialistes du Rwanda ont adressé une lettre ouverte aux rectorats de quatre universités belges pour protester contre l'intervention de la journaliste canadienne Judi Rever à une série de conférences entre le 9 et le 12 octobre. Auteure du livre « In Praise of Blood », dans lequel la journaliste insinue la thèse controversée du double génocide, Judi Rever est accusée de négationnisme.

Les signataires de la lettre ouverte se disent « choqués que de grandes universités européennes aient choisi de donner une plateforme à l'auteure d'un livre qui diffuse les arguments utilisés dans une campagne de négation

tion de 25 ans sans fournir le genre de débat que cette question nécessite ».

Dans ce courrier adressé aux recteurs de l'Université catholique de Louvain, de l'Université d'Anvers et de la VUB de Bruxelles ainsi qu'au directeur d'Artevelde Hogeschool de Gand, qui accueillent ces conférences, les signataires accusent ces établissements d'offrir une plateforme, sans « débat contradictoire digne de ce nom », à Judi Rever, une journaliste canadienne explicitement accusée d'être une « négationniste du génocide de 1994 contre les Tutsi du Rwanda ».

Parmi les soutiens de ce courrier on retrouve certains des principaux spécialistes de la question, comme les historiens Stéphane Audoin Rouzeau et Hélène Dumas, le journaliste Jean-

François Dupaquier mais aussi le général canadien Roméo Dallaire, commandant de la Minuar – la mission de maintien de la paix onusienne au Rwanda pendant le génocide.

Banaliser le génocide des Tutsi

Judi Rever est l’auteur du livre *In Praise of Blood* (Penguin Random House Canada, 2018), qui se présente comme une enquête dans laquelle elle accuse notamment le Front patriotique rwandais (la rébellion de Paul Kagame qui a mis fin au génocide en juillet 1994) d’avoir infiltré les milices hutu Interahamwe et d’avoir participé directement au massacre des Tutsi. L’ouvrage se fonde notamment sur un rapport confidentiel du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), qui n’est pas reproduit dans son livre. Sur la base de ces éléments et de témoignages, elle soutient la thèse controversée d’un double génocide qui aurait entraîné la mort de près de 500 000 victimes hutu.

La thèse n’est pas nouvelle et consiste à opposer au génocide des Tutsi du Rwanda, unanimement reconnu par la communauté internationale et scientifique, un second génocide, commis contre les Hutu. Une théorie « qui se répand depuis de

nombreuses années dans la propagande des génocidaires et de leurs partisans », écrivent les signataires, et qui, selon de nombreux spécialistes du sujet, a pour finalité de nier au génocide des Tutsi sa spécificité et, au-delà, sa préparation antérieure au début de la guerre, en octobre 1990.

« Ce à quoi on a à faire n’est pas une négation du génocide au sens propre. Le discours de Judi Rever consiste à banaliser le génocide des Tutsi en argumentant sur l’existence d’un autre génocide, que les nombreux travaux sur le sujet n’ont pourtant jamais établi. Cette façon de diluer le génocide des Tutsi dans un ensemble plus large constitue un premier degré de négation, plus subtile », explique Yann Gwet, essayiste camerounais, signataire de la lettre, qui vit et travaille au Rwanda.

Absence de contradiction

C’est Peter Verlinden, journaliste à la chaîne flamande VRT, qui est l’instigateur de cette série de conférences. Proche Judi Rever, il est aussi l’auteur de la préface de la traduction en néerlandais du livre de la journaliste canadienne. Selon lui, « dans la mesure où Judi Rever reconnaît le génocide des Tutsi dès les premières pages, il est difficile de la qualifier de

négationniste ». Verlinden, qui joue le rôle de modérateur lors des quatre conférences dans lesquelles celle-ci est invitée à intervenir, se défend toutefois de l'accusation, relayée dans la lettre ouverte, selon laquelle aucun débat contradictoire n'aurait été envisagé.

Le journaliste belge maintient que la contradiction est assurée, « à un niveau académique », par la présence d'un professeur de chacune des universités où se tiennent les conférences. Un argument qui ne convainc qu'à moitié puisqu'aucun des professeurs en question n'est un spécialiste de l'histoire du Rwanda ni du génocide des Tutsi. « Nous n'avons pas souhaité polariser le débat à un niveau journalistique », se défend-t-il. « C'est une question sur laquelle les chercheurs ont le droit de se pencher. »

« Nous avons souhaité organisé ce cycle de conférences sous l'angle de la liberté académique », abonde le professeur Stephan Parmentier, juriste et sociologue, qui participait avec Judi Rever à la conférence organisée à Louvain le 9 octobre. « Cela revient à conférer une forme de caution universitaire à ces travaux, or le milieu universitaire ne peut pas se permettre de se montrer aussi léger sur un pareil sujet », conteste le Français François Robinet, maître de conférences en histoire contemporaine, également signataire de la lettre ouverte.

Selon Yann Gwet, « l'argument de la liberté académique peut se défendre d'un point de vue théorique. Mais dans la pratique, il faut prendre en compte le contexte de chaque situation. Pour le Rwanda, il ne s'agit pas seulement d'histoire mais aussi du présent : des génocidaires sont toujours en fuite, et dans le pays on découvre encore des fosses communes. »

Pas de traduction en français

Ce n'est pas la première fois que cet ouvrage sulfureux, déjà publié en anglais et en néerlandais, provoque une levée de bouclier au sein de la communauté des spécialistes du Rwanda. Un temps envisagée, la publication d'une traduction en français aux éditions Fayard a finalement été abandonnée après plusieurs semaines de polémique. « En réfléchissant sur le débat d'hier, et sur les réactions qui l'ont précédé et suivi, on peut se demander si nous n'aurions pas dû impliquer une personne affichant des positions clairement opposées à celle de Judi Rever, admet Stephan Parmentier. Si nous venions à réitérer l'expérience, ça ne serait pas une mauvaise idée. Mais le débat reste essentiel, et il a eu lieu », conclut-il.

Un argument que conteste François Robinet : « Le problème, c'est

que ce livre occulte les travaux réalisés jusque-là sur le génocide des Tutsi. Pire, il attaque ce qu'il présente comme une « version officielle » sans produire le moindre document. Judi Rever conteste des recherches qui s'appuient sur des éléments factuels concrets sans rien proposer en retour. Il n'est pas possible de débattre autour d'un tel livre ».